

VILLE DE DINANT

Assemblée du Conseil communal et du Conseil de l'Action Sociale
du 19 septembre 2022 à 20h00'
en la salle du Conseil communal de l'Hôtel de Ville –

Ordre du jour

Séance publique

1. Article L1122-11 + article 26 bis loi organique CPAS : présentation du rapport pour l'ensemble des synergies, des économies d'échelle et des suppressions des doubles emplois ou chevauchements d'activités entre commune et CPAS.

Huis clos

2. Cotisations de responsabilisation - Information